

A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

TAXE PERCUE PAR L'EPCI EN LIEU ET PLACE D'UN SYNDICAT MIXTE

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 048 PAYS DE TRONCAIS POUR LE SYNDICAT : 003 SICTOM REGION MONTILUONNAISE

Bases exonérées sur délibération : 0

Pas de plafonnement institué : >>>>>>>>

Coefficient : >>>>>>>>

Bases définitives de l'année précédente : 1 297 817

Bases prévisionnelles d'imposition : 1 320 948

I-COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE
=====

ZIP	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
36 SICTOM MONTILUON C 1	1 320 948	8,37%	110 520

A MOULINS, le 10 mars 2020

Le Directeur Départemental des Finances Publiques,

PHILIPPE BAUDIER

A , le

Le Préfet,

Caroly

A

Le Président,

A. J. J. J. J.

Envoyé en préfecture le 17/06/2020
Reçu en préfecture le 17/06/2020
Affiché le
ID : 003-240300558-20200616-D202052-DE

Communauté de Communes
du Pays de Tronçais
La Présidente
Corinne COUPA

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 048 PAYS DE TRONCAIS

1259 TEOM - P

Zone Intercommunale de Perception	COMMUNES	Zone Infra Communale	BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES
36 SICTOM MONTILUCON C 1	143 LETELON	P	70 615
	168 IFP MEAULNE	P	815 466
	293 URCAY	P	317 558
	318 IFP VITRAY	P	117 309

A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

TAXE PERCUE PAR L'EPCI EN LIEU ET PLACE D'UN SYNDICAT MIXTE

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 048 PAYS DE TRONCAIS

POUR LE SYNDICAT : 004 SICTOM DE CERILLY

Bases exonérées sur délibération : 152 723

Pas de plafonnement institué : >>>>>>>

Coefficient : >>>>>>>

Bases définitives de l'année précédente :

Bases prévisionnelles d'imposition : 5 885 830

I-COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

ZIP	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
01 K004 S CERILLY	5 885 830	11,78%	633 243

A MOULINS, le 10 mars 2020

A

, le

Philippe Baudier

A

Corinne Coupas, le 17 juin 2020

Le Directeur Départemental des Finances Publiques,

Le Préfet,

Le Président,

PHILIPPE BAUDIER

Envoyé en préfecture le 17/06/2020
 Reçu en préfecture le 17/06/2020
 Affiché le
 ID : 003-240300558-20200616-D202052-DE

Communauté de Communes
 du Pays de Tronçais
La Présidente
Corinne COUPAS

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 048 PAYS DE TRONCAIS

1259 TEOM - P

Zone Intercommunale de Perception	COMMUNES	Zone Infra Communale	BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES
01 K004 S CERILLY	003 AINAY LE CHATEAU	P	1 040 346
	037 BRAIZE	P	231 793
	041 LE BRETHON	P	312 819
	048 CERILLY	P	1 254 933
	087 COULEUVRE	P	528 638
	127 HERISSON	P	633 783
	130 ISLE ET BARDAIS	P	250 852
	221 SAINT BONNET TRONCAIS	P	678 018
	222 SAINT CAPRAIS	P	70 615
	282 THENEUILLE	P	370 109
	296 VALLIGNY	P	314 048
	313 LE VILLHAIN	P	199 876